

Osny, le 24 mars 2020

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'Education
nationale du Val-d'Oise

A

SNUDI-FO

A l'attention de monsieur SERMET

Le Cabinet

Affaire suivie par :
Delphine Lospied

Téléphone :
01.79 .81.20 .81

Fax :
01.79 .81.20 .86

Mél :
Ce.ia95.cab@ac-versailles.fr

Immeuble le Président
2 A, avenue des Arpents
95525 CERGY PONTOISE cédex

http : www.ac-versailles.fr

Monsieur le secrétaire départemental,

Votre mail du dimanche 22 mars a retenu toute mon attention.

Effectivement les équipes enseignantes effectuent un travail à distance remarquable pour assurer la continuité pédagogique auprès de tous les élèves. Chaque enseignant en fonction des moyens dont il dispose propose à ses élèves de poursuivre les apprentissages initiés depuis le début de l'année, il est en cette période de crise sanitaire le garant, le lien éducatif pour tous les jeunes scolarisés.

Comme vous le soulignez très justement certains élèves rencontrent des difficultés pour poursuivre leurs cours et ce du fait de problématiques matérielles ou sociales. Là encore, les enseignants ont su faire preuve d'ingéniosité, ils ont communiqué avec les familles en les appelant individuellement. Ils ont proposé la transmission des éléments écrits imprimés par le biais de documents. Grâce à eux aucun élève n'a été, ni ne sera laissé de « côté ».

Je tiens à vous informer que les distributions de la semaine passée se sont bien déroulées. Elles ont été organisées dans le respect des gestes barrières émanant des consignes nationales, ces exemples de réussite pourront ainsi perdurer.

Concernant le droit à la déconnexion, je le partage mais je ne peux empêcher la volonté de certains professeurs pour se connecter le week-end afin d'anticiper le travail à transmettre aux élèves. Nous sommes dans une période inédite faite d'adaptations et d'ajustements quotidiens, je sais pouvoir compter sur chaque enseignant.

Pour l'accueil des enfants des personnels soignants, le virus circule maintenant activement, la seule mesure à appliquer actuellement, en dehors du confinement pour ceux qui ont la possibilité de télé travailler est l'application stricte et systématique des gestes barrières. Tous les dysfonctionnements relatifs à l'entretien des locaux ont été remontés et résolus en lien avec les collectivités territoriales.

D'autre part, tous les services de la direction académique départementale du Val d'Oise travaillent pour assurer la continuité de service auprès de tous les personnels. Le fonctionnement à distance permet d'assurer le suivi de tous les dossiers. Pour la tenue des instances, je reviendrai rapidement vers vous pour vous en transmettre les modalités.

Je tiens à remercier sincèrement tous les personnels enseignants et administratifs pour leur capacité d'adaptation depuis vendredi 13 mars afin d'assurer à distance la continuité pédagogique et de service.

Je vous prie de croire, monsieur le secrétaire départemental, en ma sincère considération.



2/2

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Cosnard', with a large loop on the left side.

Hervé Cosnard